

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 15.821.748, un actif net de D : 15.787.301 et un bénéfice de la période de D : 115.217.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 Septembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la « BNA » représentent à la clôture de la période 15.84% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 24 octobre 2014

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	8 555 909	4 675 689	5 149 257
Obligations et valeurs assimilées		7 831 390	4 426 670	4 897 830
Tires des Organismes de Placement Collectif		724 519	249 019	251 427
Placements monétaires et disponibilités		7 189 751	4 030 649	3 547 399
Placements monétaires	5	7 186 111	4 014 226	3 541 875
Disponibilités		3 640	16 423	5 524
Créances d'exploitation	6	76 089	36 730	118 987
TOTAL ACTIF		15 821 748	8 743 068	8 815 643
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	33 053	17 778	21 567
Autres créditeurs divers	8	1 394	1 705	853
TOTAL PASSIF		34 447	19 483	22 420
ACTIF NET				
Capital	9	15 413 240	8 524 617	8 527 170
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		24	49	49
Sommes distribuables de la période		374 037	198 919	266 004
ACTIF NET		15 787 301	8 723 585	8 793 223
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		15 821 748	8 743 068	8 815 643

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2014	Période du 01/01 au 30/09/2014	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/01 au 30/09/2013	Année 2013
Revenus du portefeuille-titres	10	73 690	200 523	47 698	144 804	200 577
Revenus des obligations et valeurs assimilées		73 690	192 829	47 698	137 288	193 061
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	7 694	-	7 516	7 516
Revenus des placements monétaires	11	72 785	181 031	27 535	63 843	105 091
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		146 475	381 554	75 233	208 647	305 668
Charges de gestion des placements	12	(33 053)	(82 517)	(17 778)	(46 395)	(67 962)
REVENU NET DES PLACEMENTS		113 422	299 037	57 455	162 252	237 706
Autres charges	13	(4 062)	(10 181)	(2 175)	(5 729)	(8 384)
RESULTAT D'EXPLOITATION		109 360	288 856	55 280	156 523	229 322
Régularisation du résultat d'exploitation		56 796	85 181	34 058	42 396	36 682
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		166 156	374 037	89 338	198 919	266 004
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(56 796)	(85 181)	(34 058)	(42 396)	(36 682)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		6 143	8 537	479	(6 191)	(5 093)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(275)	(6 485)	-	-	240
Frais de négociation de titres		(11)	(21)	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		115 217	290 887	55 759	150 332	224 469

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2014	Période du 01/01 au 30/09/2014	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/01 au 30/09/2013	Année 2013
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	115 217	290 887	55 759	150 332	224 469
Résultat d'exploitation	109 360	288 856	55 280	156 523	229 322
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	6 143	8 537	479	(6 191)	(5 093)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	(275)	(6 485)	-	-	240
Frais de négociation de titres	(11)	(21)	-	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(428 501)	-	(183 952)	(183 952)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 975 140	7 131 692	1 782 960	2 527 698	2 523 199
Souscriptions					
- Capital	8 570 081	20 846 452	5 408 683	12 569 601	17 745 314
- Régularisation des sommes non distribuables	71	1 172	(5 364)	(6 231)	(10 820)
- Régularisation des sommes distribuables	177 806	618 427	107 457	334 624	473 478
Rachats					
- Capital	(5 651 566)	(13 963 458)	(3 658 049)	(10 095 427)	(15 269 838)
- Régularisation des sommes non distribuables	(247)	(127)	3 623	4 229	8 731
- Régularisation des sommes distribuables	(121 005)	(370 774)	(73 390)	(279 098)	(423 666)
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 090 357	6 994 078	1 838 719	2 494 078	2 563 716
ACTIF NET					
En début de période	12 696 944	8 793 223	6 884 866	6 229 507	6 229 507
En fin de période	15 787 301	15 787 301	8 723 585	8 723 585	8 793 223
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	124 873	85 242	67 743	60 516	60 516
En fin de période	154 048	154 048	85 229	85 229	85 242
VALEUR LIQUIDATIVE	102,483	102,483	102,355	102,355	103,156
TAUX DE RENDEMENT	0,79%	2,37%	0,71%	2,17%	2,95%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2014, à D : 8.555.909 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2014	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		7 652 332	7 831 390	49,61%
Obligations		4 113 225	4 205 881	26,64%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	30 000	30 608	0,19%
Obligations AIL 2013-1 au taux de 7 %	1 500	120 000	122 265	0,77%
Obligations AIL 2014-1 au taux de 7,3 %	2 500	250 000	252 480	1,60%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	146 640	149 911	0,95%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	40 000	40 836	0,26%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	2 900	114 920	116 712	0,74%
Obligations TLG 2011-2 au taux de 5,95 %	800	47 280	49 736	0,32%
Obligations TLG 2012-2 au taux de 6,3 %	1 000	80 000	82 861	0,52%
Obligations TUNISIE LEASING 2013-1 au taux de 7%	2 000	200 000	211 139	1,34%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT A au taux de 7,35%	1 000	100 000	103 834	0,66%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT B au taux de 7,6%	1 500	150 000	155 947	0,99%
Obligations TUNISIE LEASING 2014-1 au taux de 7,2%	1 000	100 000	102 462	0,65%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	30 000	30 362	0,19%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	2 000	79 520	82 676	0,52%
Obligations HL 2013-1 au taux de 6,9 %	1 200	96 000	97 989	0,62%
Obligations HL 2014-1 au taux de 7,65%	1 500	150 000	150 402	0,95%
Obligations HL 2014-1 CAT A au taux de 7,65%	2 000	200 000	200 201	1,27%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	30 000	30 561	0,19%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	150 000	152 805	0,97%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	2 000	144 440	145 016	0,92%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	40 000	40 304	0,26%
Obligations CIL 2012/1 au taux de 6 %	1 000	60 000	61 460	0,39%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5 %	1 000	80 000	82 519	0,52%
Obligations CIL 2013-1 CAT A au taux de 7%	1 500	150 000	156 881	0,99%
Obligations CIL 2014-1 CAT A au taux de 7%	2 500	250 000	253 077	1,60%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	57 142	58 907	0,37%
Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3 %	1 500	120 000	124 756	0,79%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	48 000	49 537	0,31%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	170 000	170 845	1,08%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3 %	1 000	85 710	88 835	0,56%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	45 000	46 442	0,29%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	128 573	134 254	0,85%
Obligations BTK 2014-1 CAT A au taux de 7,35%	2 000	200 000	200 193	1,27%
Obligations BTK 2014-1 au taux de 7,35%	2 000	200 000	200 516	1,27%

Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9 %	1 500	120 000	123 503	0,78%
Obligations ATL 2013-2 au taux de 7,2%	1 000	100 000	105 050	0,67%
Emprunt National		254 692	258 644	1,64%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT B au taux de 6,15%	1 000	100 000	101 388	0,64%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT C au taux de 6,35%	1 000	100 000	101 434	0,64%
Obligations EMPRUNT NATIONAL 14 CAT A au taux de 5,95%	6 035	54 692	55 822	0,35%
Bons du trésor assimilables		3 284 415	3 366 865	21,33%
BTA 10-2015 - 5%	300	295 100	310 153	1,96%
BTA 01-2018 - 5,3%	100	98 500	101 945	0,65%
BTA 10-2018 - 5,5%	200	193 450	204 194	1,29%
BTA 03-2019 - 5,5%	200	196 180	201 982	1,28%
BTA 02-2020 - 5,5%	400	385 685	398 942	2,53%
BTA 10-2020 - 5,5%	900	867 600	902 281	5,72%
BTA 05-2022 - 6,9%	700	769 500	765 095	4,85%
BTA 08-2022 - 5,6%	500	478 400	482 273	3,05%
Titres des Organismes de Placement Collectif		720 102	724 519	4,59%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	6 967	720 102	724 519	4,59%
Total		8 372 435	8 555 909	54,19%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			54,08%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2014 à D : 7.186.111 et se détaille comme suit :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/09/2014</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		1 882 891	1 894 051	12,00%
Banque Nationale Agricole		1 882 891	1 894 051	12,00%
Billets de trésorerie	1 800 000	1 781 132	1 792 389	11,35%
Union de Factoring au 08/10/2014 au taux de 7,20%	500 000	497 614	499 443	3,16%
SAVIMO au 11/11/2014 au taux de 8%	800 000	787 451	794 283	5,03%
Attijari Leasing au 18/10/2014 au taux de 7,15%	500 000	496 067	498 663	3,16%
Certificats de dépôt	3 500 000	3 496 163	3 499 671	22,17%
BNA au taux de 4,94%	2 500 000	2 497 259	2 500 000	15,84%
Attijari Bank au taux de 4,94%	500 000	499 452	499 890	3,17%
Attijari Bank au taux de 4,94%	500 000	499 452	499 781	3,17%
Total général		7 160 187	7 186 111	45,52%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			45,42%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30 Septembre 2014 à D : 76.089, contre D : 36.730 au 30.09.2013 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2014</u>	<u>30/09/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Solde des souscriptions et des rachats	75 618	36 643	118 927
Produits à recevoir	84	87	60
Autres	387	-	
Total	<u>76 089</u>	<u>36 730</u>	<u>118 987</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 Septembre 2014 à D : 33.053, contre D : 17.778 au 30.09.2013 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt . Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2014</u>	<u>30/09/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Maxula Bourse	22 158	11 918	14 458
Banque Nationale Agricole	10 895	5 860	7 109
Total	<u>33 053</u>	<u>17 778</u>	<u>21 567</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2014 à D : 1.394, contre D : 1.705 au 30.09.2013 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2014</u>	<u>30/09/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance du CMF	1 270	689	772
TCL	124	65	81
Intérêts intercalaires	-	951	-
Total	<u>1 394</u>	<u>1 705</u>	<u>853</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2014, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2013

Montant	8 527 170
Nombre de titres	85 242
Nombre d'actionnaires	308

Souscriptions réalisées

Montant	20 846 452
Nombre de titres émis	208 392
Nombre d'actionnaires nouveaux	418

Rachats effectués

Montant	(13 963 458)
Nombre de titres rachetés	(139 586)
Nombre d'actionnaires sortants	(287)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 537
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(6 485)
Régularisation des sommes non distribuables	1 045
Frais de négociation de titres	(21)

Capital au 30-09-2014

Montant	15 413 240
Nombre de titres	154 048
Nombre d'actionnaires	439

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 73.690 pour la période allant du 1er juillet au 30.09.2014, contre D :47.698 à l'issue de la même période close le 30.09.2013, et se détaillent comme suit :

	du 01/07/2014 au 30/09/2014	du 01/01/2014 au 30/09/2014	du 01/07/2013 au 30/09/2013	du 01/01/2013 au 30/09/2013	Année 2013
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	49 199	125 982	31 031	87 184	123 544
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA)	24 491	66 847	16 667	50 104	69 517
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>					
<i>Revenus des titres OPCVM</i>					
- Dividendes	-	7 694	-	7 516	7 516
TOTAL	73 690	200 523	47 698	144 804	200 577

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1^{er} juillet au 30.09.2014 à D : 72.785, contre D : 27.535 à l'issue de la même période close le 30.09.2013, il représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et se détaille comme suit :

	du 01/07/2014 au 30/09/2014	du 01/01/2014 au 30/09/2014	du 01/07/2013 au 30/09/2013	du 01/01/2013 au 30/09/2013	Année 2013
Intérêts des dépôts à vue	11 161	24 826	7 359	15 662	22 104
Intérêts des certificats de dépôt	28 822	76 425	6 495	9 866	21 337
Intérêts des billets de trésorerie	32 802	79 780	13 681	38 315	61 650
TOTAL	72 785	181 031	27 535	63 843	105 091

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1^{er} juillet au 30.09.2014 à D : 33.053, contre D : 17.778 à l'issue de la même période de l'exercice précédent et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>du</u> <u>01/07/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>du</u> <u>01/07/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>du</u> <u>01/01/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Année</u> <u>2013</u>
Commission de gestion	22 158	55 319	11 918	31 103	45 561
Commission de dépôt et de distribution	10 895	27 198	5 860	15 292	22 401
Total	<u>33 053</u>	<u>82 517</u>	<u>17 778</u>	<u>46 395</u>	<u>67 962</u>

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1^{er} juillet au 30.09.2014 à D : 4.062, contre D : 2.175 à l'issue de la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>du</u> <u>01/07/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>du</u> <u>01/07/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>du</u> <u>01/01/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Année</u> <u>2013</u>
Redevance du CMF	3 693	9 220	1 986	5 184	7 594
TCL	367	950	188	518	761
Autres	2	11	1	27	29
Total	<u>4 062</u>	<u>10 181</u>	<u>2 175</u>	<u>5 729</u>	<u>8 384</u>

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle - ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et financière de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.